

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES



Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à :
Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Email : @
 N° de licence fédéral :
 Destination du séjour : Date de départ :

1 ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

Je souscris à la garantie " **Assurance annulation contrat n° 8537** " fixée à 4,33 % du prix du voyage
 Tarif du séjour : € x 4,33 % (**arrondi à l'euro supérieur**)

€

OU

Je souscris à la garantie " **Assurance annulation multirisques contrat n° 8538** " fixée à 7,84 % du prix du voyage
 Tarif du séjour : € x 7,84 % (**arrondi à l'euro supérieur**)

€

Je ne souscris pas la garantie " Annulation " et/ou " Multirisques ".

2 ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n° 8540.
 Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	5 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	9,50 €	19 €	28 €	38 €

+

€

=

€

Fait à
 Le :

Je joins mon règlement pour un montant total de
(somme non remboursable) par chèque à l'ordre de la
 Fédération française de cyclotourisme

Signature obligatoire du souscripteur

Une copie est à conserver par le souscripteur.